



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix du carburant

Question au Gouvernement n° 1399

Texte de la question

PRIX DU CARBURANT

Mme la présidente . La parole est à Mme Sylvie Bonnet.

Mme Sylvie Bonnet . Je vous fais part de la grande inquiétude et de l'attente qu'exprime, depuis nos circonscriptions, la France qui travaille.

Vous avez annoncé des mesures de soutien à nos agriculteurs, à nos pêcheurs, à nos transporteurs. C'est un premier pas, mais ce n'est pas suffisant.

Le gouvernement a également annoncé l'élargissement à 700 000 foyers du chèque énergie. Une aide accordée uniquement sur critères sociaux, sans prise en compte des contraintes de la France qui travaille.

De cette France qui vit en périphérie ou en milieu rural, comme dans mon département de la Loire.

De cette France qui se lève tôt et qui n'a pas d'autre choix que de prendre sa voiture pour aller travailler.
(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)

De cette France qui n'est pas nécessairement éligible au chèque énergie ou à d'autres aides sectorielles, mais qui a pourtant vu le coût de son plein de diesel augmenter de 25 euros en quelques semaines.

Je pense à nos infirmières libérales, à nos aides à domicile, à nos AESH, à nos artisans du bâtiment. Je pense à tous ceux qui, dans nos territoires, n'ont ni la possibilité d'emprunter des transports en commun de proximité, ni celle de se rendre à vélo à leur lieu de travail, ni les moyens d'acquérir un véhicule électrique. *(Mêmes mouvements.)*

Cette France qui travaille constate aussi que sur 50 centimes d'euros de hausse du prix du litre de gazole, près de 10 centimes sont perçus par l'État au titre de la TVA. Personne ne comprendrait que l'État puisse ainsi bénéficier de la hausse des prix au détriment de la France qui travaille.

Êtes-vous prêts à appliquer un principe simple selon lequel chaque euro de recette supplémentaire pour l'État serait rendu à la France qui travaille sous la forme d'une baisse de taxe ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie*. Nous avons d'abord fait face à l'urgence concernant les agriculteurs, les pêcheurs, pour qui prendre la mer n'était plus rentable, les transporteurs, confrontés à de réelles difficultés. Ces aides nécessaires n'épuisent

pas, vous l'avez dit à juste titre, la question des travailleurs qui roulent beaucoup : nous savons à quelles difficultés eux aussi sont confrontés – on pense aux infirmières, aux aides-soignantes.

En lien avec le premier ministre et à sa demande, des aides dédiées, spécifiques, ciblées, bornées dans le temps, sont à l'étude. Des négociations avec la Caisse nationale de l'assurance maladie en vue d'une revalorisation globale suivent leur cours. Pour ces publics prioritaires, nous travaillons non seulement aux réponses d'urgence impératives mais aussi à des réponses à long terme ; les travailleurs qui roulent beaucoup doivent être les premiers ciblés par ces réponses structurelles ainsi que par le plan d'électrification que nous présenterons la semaine prochaine. *(M. Laurent Wauquiez applaudit.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Bonnet](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1399

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2026